

INVITATION

A L'Assemblée Générale ordinaire

de l'Association Professionnelle des Artistes Conteurs Jeudi 7 et Vendredi 8 Septembre 2017

au Château de Ligoure, 87 110 Le Vigen

Chers adhérents.

Nous avons le plaisir de vous inviter à l'Assemblée Générale ordinaire de notre association qui se déroulera les 7 et 8 Septembre 2017 au château de Ligoure près de Limoges. Nos travaux débuteront le 7 septembre de 9h 30 à 18h, et se clôtureront le 8 septembre de 9h à 17h. Vous trouverez ci-dessous toutes les informations relatives à l'organisation de ce rendez vous. Nous vous remercions de bien vouloir les lire attentivement.

Vous trouverez également ci-joint le formulaire d'inscription.

Merci de le compléter et de le retourner avant le 15 août 2017

- par courriel à <u>reunionsapac@conteurspro.fr</u>
- par courrier à l'adresse suivante : $\ensuremath{\mathsf{APAC}}$ inscriptions,

chez Alexandra Ré, 40 impasse du Chastelas, 07 220 Saint Thomé.

La convocation à l'assemblée générale* et les différents rapports (moral, d'activité et

financier) vous parviendront au courant du mois d'Août.

Pour toute question relative à l'assemblée générale vous pouvez adresser un courriel à : <u>alexandrare@laposte.net</u> ou <u>clement.go@free.fr</u>

Bien amicalement.

Les membres du collège.

*Nos statuts stipulent que la convocation à l'A.G. peut être adressée aux adhérents par

INFORMATIONS

* Inscription

Veuillez noter que pour faciliter l'organisation nous avons fixé cette année une date limite pour la réception de vos bulletins d'inscriptions. Au delà du 15 août, toute personne souhaitant encore s'inscrire à l'AG sera la bienvenue mais nous ne pourrons assurer de pourvoir à son hébergement.

* Hébergement

Le château offre une capacité de 44 lits. Le logement se fait en chambres collectives. Il y a également la possibilité de camper dans le parc.

<u>Attention: Les places en chambres seront attribuées dans l'ordre</u> d'arrivée des inscriptions.

Le coût de la nuitée au château $\$ est de $\$ 15 $\$ e. Draps et couettes sont fournies.

Le coût de la nuitée en camping est de 12 €.

Les campeurs pourront utiliser les salles de bains qui se trouvent au rez-de-chaussée du château. Le lieu est en auto-gestion. Nous en assurerons collectivement le ménage avant notre départ.

* Repas

Les repas seront préparés sur place par notre cuisinière Claire. Pour les personnes s'inscrivant après le 15 août, nous pouvons assurer leurs repas si nous en sommes avertis <u>au moins 48h</u> avant le début de l'AG.

Les frais de repas sont pris en charge par l'APAC pour les adhérents à jour de leur cotisation. Le coût du repas pour les non adhérents est de S €

Merci de nous signaler tout régime alimentaire spécifique.

Un apéro partagé sera organisé le mercredi 6 septembre au soir. Chacun peut y apporter une spécialité de sa région, à boire ou à manger ··· C'est Jean-Claude Botton qui se charge d'orchestrer l'apéro pour l'équilibre solide / liquide !

<u>icbotton2@gmail.com</u>

Pour le petit déjeuner, la table attend vos confitures gourmandes ! (Le pain et le beurre, le café et le thé sont assurés.)

* Déplacements

Le château de Ligoure est accessible par avion et par train.

- Gare SNCF de Limoges Bénédictins.
- Aéroport Limoges Bellegarde.

Des navettes jusqu'au château seront organisées en fonction de vos horaires d'arrivée.

La SNCF propose des réductions pour les personnes qui voyagent en groupe.

N'hésitez pas à organiser des équipées apaches depuis les grandes villes! Cela

réduira le prix des billets et votre arrivée en groupe réduira le nombre de navettes

entre la gare et le château! Pensez également à réserver dès à présent pour des tarifs

plus avantageux.

Vous pouvez également organiser un co-voiturage depuis votre région. Contactez

Kamel pour qu'il vous donne les coordonnées des apaches qui sont autour de vous ou

sur votre route. <u>kam.zed@hotmail.fr</u>

Petite suggestion : la prise de contact pour le co-voiturage ou l'organisation de

groupes en train peut se faire sur la page Facebook de l'association : Apac apac.

* Vie de l'association

L'assemblée générale procédera au renouvellement partiel du collège. Pour informa-

tion, cette année trois hommes en sortiront. Les collégiens restant seront donc cinq

femmes pour un seul homme... Si vous pensez vous engager au collège, ou si vous

hésitez à le faire et souhaitez avoir plus d'informations, vous pouvez contactez la co-

ordination par mail ou solliciter un RDV téléphonique :

Claire: cl120.guillermin@gmail.com

Notez que la première réunion de collège avec ses nouveaux membres élus aura lieu le samedi

9 septembre au matin.

L'ordre du jour de l'assemblée générale vous sera envoyé avec la convocation à la mi

août. Si vous souhaitez y voir s'inscrire certains sujets, merci de les soumettre à :

Association Professionnelle des Artistes Conteurs Centre associatif Boris VIAN, 13 avenue Marcel Paul

69 200 VENISSIEUX

coordinationapac@conteurspro.fr

D'autre part, si vous souhaitez faire une proposition d'amendement au texte de la

charte des conteurs ou de modification de notre règlement intérieur, merci d'envoyer

également vos propositions à la coordination.

* Acte collectif du samedi 09 septembre.

« Les histoires que je ne raconte pas ». Investigations collectives.

Un AC proposé par Didier Kowarsky

Ouvert aux:

- Conteuses et conteurs de l'APAC ou invités

- Invité-e-s musicien-ne-s et autres disciplines de la scène

Pour:

- Découvrir des histoires singulières

- Inventer des processus collectifs de jeu et de narration

Horaires: 9h-12h / 13-15h

Les personnes qui auraient des impératifs d'horaires de retour peuvent limiter leur

participation à la matinée.

Cet AC est offert aux adhérents de l'APAC. Pour les non adhérents, le coût est

de 15 €. L'AC accueille entre 6 et 15 participants. Inscrivez vous vite!

Au plaisir de vous retrouver !